

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 5 novembre 2019

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 5 novembre 2019, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre et Roland Lévesque formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Absent monsieur Frédéric Dionne.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

292-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement
6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Dossier Jérôme Poirier
8. Calendrier 2020 — Soumission
9. Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et de la Politique de gestion contractuelle
10. Dépôt des états comparatifs (article 176.4 du Code municipal)
11. Budget 2020 – Lieu d'enfouissement sanitaire
12. Liste des personnes endettées pour taxes (Loi 1022 du Code municipal)
13. Calendrier des séances du conseil 2020
14. Programme d'aide à la voirie locale – Subvention députée-ministre
15. Dansothon pour Opération Enfant Soleil
16. Programmation des travaux TECQ 2019-2023 — Révisée
17. Commandite programme de hockey des Voisins du Kamouraska
18. Dépôt du rapport de Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2018
19. Centre D'Anjou – Fête de Noël 2019
20. Remplacement de l'ordinateur et du système de gestion à l'usine d'eau potable

21. Noël au cœur du Kamouraska
22. Clôture à la salle municipale
23. Demande de contribution financière au FDMK (Volet municipal activité locale)
24. Gala des mérites – École Chanoine-Beaudet
25. Demande Comité 2020
26. Confection d'un drapeau pour le 150^e
27. Étude d'opportunité concernant l'optimisation des services incendie à l'échelle du territoire du Kamouraska
28. Programme d'aide à la voirie pour l'entretien des routes locales de niveau de services 1-2
29. FQM – Projet pilote d'aide au respect des normes liées au harcèlement au travail
30. Correspondance
31. Période de questions
32. Demande de Monsieur Francis Michaud (Branchement réseau aqueduc et égouts)
33. Service Kam-Aide(Offre de partenariat – Chambre de congélation)
34. Travaux au réservoir d'eau potable
35. Levée de la séance

293-2019 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 1er octobre 2019. Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement de les ratifier et de les adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois d'octobre 2019, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement d'octobre 2019 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

294-2019 **Approbation des comptes**

Administration générale

Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Capitale Assurance	Assur. Collective	1 306.09 \$
Ébén. J-Charles Jean	Travaux Maison culture	1 546.41 \$
Envir'eau	Honoraires	2 874.38 \$
Équip. Patrick Bérubé	Entr. & rép. chemins	9 950.68 \$
Fleuriste Beau Site	Journée bénévoles, café	120.04 \$
Grossiste M.R. Boucher	Pièces	707.85 \$
Hydro Québec	Maison de la culture	434.79 \$

Petits bonheurs Marg.	Certificat cadeau	100.00 \$
Éric Tremblay	Conciergerie centre	145.00 \$
Arc-en-ciel du cœur	Don	50.00 \$
Hydro Québec	Pompe	1 485.86 \$
	Lumières, puits	871.08 \$
Loisirs Thiboutot	Don Halloween	750.00 \$
Superpass	Essence	352.06 \$
Bell Canada	Téléphone	430.54 \$
Bell Mobilité	Service	114.32 \$
Hydro Québec	Garage, égouts	155.33 \$
Desjardins Nicole	Fête des récoltes	27.07 \$
Dionne Nicole	Halloween, déplacement	39.50 \$
Gravel Amélie	Fête des récoltes	28.23 \$
Resto Chez Ti-Gus	Fête des récoltes	123.94 \$
Ville St-Pascal	Matières résiduelles mai	10 321.66 \$
	Matières résiduelles juin	9 105.46 \$
	Matières résiduelles juillet	8 048.49 \$
Bell Mobilité	Service (3 mois)	258.55 \$
Salaires	Octobre	24 954.35 \$
Agro-Enviro-Lab	Analyse eaux usées	348.37 \$
Alim. Lucien Dubé	Glace, produits entr.	31.36 \$
Buro plus	Fournitures bureau	172.99 \$
Dén. Daniel Michaud	Fauchage bords chemin	1 859.15 \$
Dionne Nicole	Déplacement	12.48 \$
École Destroismaisons	Éveil musical	150.00 \$
Émondage Marc Lizotte	Abattage arbre	339.18 \$
Équip. Patrick Bérubé	Entr. chemins	13 275.13 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	12.00 \$
Gaétan Bolduc	Pompe lacs	8 233.26 \$
Gouveia Chloé	Café-rencontre	75.00 \$
Gravel Amélie	Halloween	6.89 \$
Groupe Avantis BMR	Béton, semence, corrostop	258.51 \$
Base 132	Journal octobre, enveloppes	279.39 \$
IDC	Services professionnels	247.14 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Le Placoteux	Avis rôle triennal	141.42 \$
Lizotte Frédéric	Déplacements	101.76 \$
MRC	Inspection régionale	4 628.62 \$
	Projet esquisse	1 570.56 \$
Prod. Unique	Chlore	68.30 \$
Réseau inf. municipal	Abonnement annuel	189.71 \$
Signalisation Lévis	Balises, panneaux	1 963.66 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	<u>42.09 \$</u>
	Total	108 632.59 \$
	Solde dans EOP :	124 020.12 \$
	Solde dans EOP – Avantages	304 571.63 \$
	Site d'enfouissement	
Tetra Tech	Suivi post-fermeture	3 190.58 \$
Dén. Daniel Michaud	Fauchage site	<u>450.70 \$</u>
	Total	3 641.28 \$
	Solde dans EOP :	98 910.15 \$

Solde dans EOP – Avantages

104 285.88 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

295-2019 **Comité de développement**

Aucun élément de nouveau

296-2019 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Marco Lizotte informe les membres du conseil qu'il y aura une rencontre le 6 novembre 2019 à 10 h 00 pour faire un retour sur la Fête des récoltes.

297-2019 **Dossier Jérôme Poirier**

Aucun élément nouveau dans le dossier

298-2019 **Calendrier 2020 – Soumission**

Pour faire aux explications.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire imprimer par Base 132, 420 calendriers de l'année 2020, au prix de 2 026 \$ plus taxes.

299-2019 **Remise des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et de la Politique de gestion contractuelle**

Le directeur général distribue aux membres du conseil présents le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires. Il informe les membres du conseil qu'ils doivent mentionner tous les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire de la municipalité et ailleurs; ainsi que l'adresse qui les rend éligibles au poste de conseiller ou maire. Ils doivent indiquer leurs emprunts, etc. Une copie de la Politique de gestion contractuelle leur est remise ainsi qu'une copie du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. (Règlement 281).

300-2019 **Dépôt des états comparatifs (Article 176.4 du code municipal)**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, le directeur général dépose les états comparatifs.

301-2019 **Budget 2020 – Lieu d'enfouissement sanitaire**

Considérant que la municipalité a mandaté la firme comptable Mallette pour l'aider dans la préparation du budget d'opération du Site d'enfouissement sanitaire 2020;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du budget.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : 1) le conseil accepte le budget 2020 et qui se détaille comme suit :

DÉPENSES

Dépenses d'opération :

Frais de gestion	12,985.00 \$
Frais d'entretien	11,500.00 \$
Honoraires (Ingénieurs)	7,500.00 \$
Comptabilité & Vérification	2,600.00 \$
Assurances	6,500.00 \$
Frais de caisse	200.00 \$
Entretien des étangs	30,000.00 \$
Entretien et réparation	10,000.00 \$
Matériel de bureau	500.00 \$
Électricité	18,000.00 \$
Analyse de l'eau	5,000.00 \$
Imprévus	<u>3,000.00 \$</u>

Total

107,004.00 \$

REVENUS

Revenus d'intérêts	12,881.00 \$
Quote-Part Municipalités	<u>94,904.00 \$</u>

Total

107,004.00 \$

2) une quote-part de 8 \$ la tonne de déchets soit chargée aux municipalités. (Ce calcul se fait sur la quantité de tonnes métriques de l'année 2008). La facturation sera effectuée en juillet.

302-2019 **Liste des personnes endettées pour taxes (Article 1022 du Code municipal)**

Le directeur général dépose la liste des personnes endettées pour taxes selon l'article 1022 du Code municipal. Étant donné que la date de la vente des immeubles a été changée en vertu du dernier alinéa de l'article 1026, cet état sera préparé au cours du quatrième mois précédant le mois fixé pour cette vente.

303-2019 **Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

En conséquence,

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : 1) le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le mardi au Centre municipal et débuteront à 20 h.

2) un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général/secrétaire/trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité.

7 janvier	4 février
3 mars	7 avril
5 mai	2 juin
14 juillet	4 août
1er septembre	6 octobre
3 novembre	1er décembre

304-2019 **Programme d'aide à la voirie locale**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu à l'unanimité que: le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins de la municipalité pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

305-2019 **Dansothon pour Opération Enfant Soleil**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement qu' : un don de 100 \$ soit alloué.

306-2019 **Programmation des travaux TECQ 2019-2023 – Révisée**

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de

biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

307-2019 **Commandite programme de hockey des Voisins du Kamouraska**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement qu' : un montant de 50 \$ soit alloué.

308-2019 **Dépôt du rapport de Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2018**

Le directeur général dépose la version finale approuvée du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que : le conseil accepte le dépôt du rapport 2018.

309-2019 **Centre D'Anjou – Fête de Noël 2019**

Pour souligner la période des fêtes par les bénévoles du Centre D'Anjou avec les résidents.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de verser un montant de 50 \$ pour cette fête.

310-2019 **Remplacement de l'ordinateur et du système de gestion à l'usine d'eau potable**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent la soumission d'Automatisation JRT pour le remplacement du système de gestion et l'ordinateur incluant tous les items compris dans la soumission numéro 291271 du 10 octobre 2019, au prix de 17 300 \$ plus taxes.

- 311-2019 **Noël au cœur du Kamouraska**
- Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque**
Et résolu unanimement que : la municipalité procède à l'achat de quatre (4) billets au prix de 40 \$ par billet pour le souper qui se tiendra le 23 novembre 2019 à St-Denis.
- 312-2019 **Clôture à la salle municipale**
- Monsieur le maire Frédéric Lizotte informe les membres du conseil que la clôture située du côté nord du Centre municipal a été endommagée suite aux forts vents. Pour la sécurité de la population, elle devra être remplacée.
- Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**
Et résolu unanimement que : la municipalité accepte la soumission numéro 127, datée du 31 octobre 2019 de Clôtures André Harton pour fournir et installer une clôture, au prix de 3 668 \$ plus taxes.
- 313-2019 **Demande de contribution financière au FDMK (Volet municipal activité locale)**
- Considérant que** la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer annuellement les municipalités à réaliser des activités citoyennes;
- Considérant que** chaque municipalité peut choisir une activité citoyenne qu'elle désire financer en partie par ce fonds;
- Considérant que** le montant attribué dans le cadre de ce fonds est de 500 \$.
- Il est proposé par : monsieur Gaston Roy**
Et résolu unanimement que : 1) la municipalité s'engage à investir dans cette activité;
- 2) la municipalité s'engage à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faisant une mention verbale lors de la tenue de l'activité;
- 3) la municipalité s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées par l'activité de la soirée du Jour de l'An.
- 314-2019 **Gala des mérites – École Chanoine-Beaudet**
- Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay**
Et résolu unanimement que : un montant de 250 \$ soit octroyé en commandite pour le Gala des mérites 2019-2020.
- 315-2019 **Demande Comité 2020**
- Remis à une prochaine séance.
- 316-2019 **Confection d'un drapeau pour le 150^e**
- Le directeur général a présenté aux membres du conseil un modèle de drapeau qui pourrait être fait pour les Fêtes du 150^e.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire confectionner par Publicité P.A. Michaud 50 drapeaux de format 12 X 24, au prix de 19.62 \$ chacun, plus taxes.

317-2019

Étude d'opportunité concernant l'optimisation des services incendie à l'échelle du territoire du Kamouraska

CONSIDÉRANT que l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale a pour objectif d'aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à coût raisonnable par la conclusion d'ententes intermunicipales relatives à la gestion d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités, ou à en étudier l'opportunité;

CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska propose de déposer une demande dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale afin de réaliser une étude d'opportunité pour identifier une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que certains dossiers d'optimisation en matière de sécurité incendie, actuellement en cours, devront être intégrés à la demande, car leur complétude est essentielle à la réalisation d'une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie, savoir :

- conclusion d'une entente et/ou signature d'un protocole à l'égard de l'utilisation de la fréquence régionale du Mont-Noir;
- bon fonctionnement du comité de prévention régional, qui est présentement inactif et sans véritable orientation;
- conclusion d'une entente et/ou signature d'un protocole à l'égard de l'utilisation, dans le cadre du projet SUMI, de l'équipement appartenant à la MRC ou cédé par celle-ci;
- rédaction et entrée en vigueur du nouveau règlement de prévention incendie;
- conclusion d'une entente régionale concernant le mandat de gestionnaire de formation confié à la MRC de Kamouraska;
- révision du Schéma de couverture de risques incendie et de son plan de mise en oeuvre;

CONSIDÉRANT qu'une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie ne pourra être envisagée que dans la mesure où elle est équitable en tous points pour toutes les municipalités, notamment financièrement;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura aucune fermeture de caserne incendie sur le territoire du Service intermunicipal incendie de la Ville de Saint-Pascal;

CONSIDÉRANT que la participation à l'étude d'opportunité ne constitue pas un engagement des municipalités à participer à une

éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie, celles-ci pouvant se retirer à tout moment;

**Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
et résolu unanimement :**

- de confirmer que la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité relativement à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;
- d'autoriser le dépôt de ce projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- de mandater la MRC de Kamouraska à titre d'organisme responsable dudit projet.

318-2019 **Programme d'aide à la voirie pour l'entretien des routes locales de niveau de services 1 et 2**

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 142 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant préventif des routes locales de niveau de services 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour tous ces motifs;

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales de niveau de services 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

319-2019 **FQM – Projet pilote d'aide au respect des normes liées au harcèlement au travail**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement dans le cadre du Projet pilote d'aide au respect des normes liées au harcèlement au travail (le « Projet pilote ») ;

CONSIDÉRANT que la candidature de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a été retenue pour bénéficier d'un soutien personnalisé au niveau de la compréhension de sa politique de prévention du harcèlement au travail et de la prévention auprès de tiers, et ce, dans l'objectif de maintenir un climat de travail sain;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri de bénéficier de soutien gratuit offert par le Service en ressources humaines et relations du travail dans le cadre de ce projet

pilote, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme de 1 000 \$ quant à l'application des normes liées au harcèlement au travail ;

CONSIDÉRANT que pour être admissibles, les services professionnels doivent être rendus au cours de l'année 2019.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu que :

- la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri confirme sa participation au projet pilote et mandate le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'il la conseille et l'appui, le cas échéant, en matière d'application des normes liées au harcèlement au travail.
- la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri assumera, s'il y a lieu, tous les frais additionnels (honoraires professionnels ou autres) pouvant dépasser le budget alloué de 1 000 \$ ou pour tout service rendu en dehors de la période admissible.

Monsieur Noël Alexandre, conseiller, informe les membres du conseil de son désaccord concernant cette résolution.

320-2019 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Ville St-Pascal : Courriel explicatif concernant les dépenses du service d'incendie
- Bibliothèque Claude-Bécharde : Lettre de remerciements
- Ville la Pocatière : Système d'alarme
- Rue Principales : Plan expliquant la nature des interventions
- Centraide : Campagne de financement
- Maison de la Famille du Kamouraska : Achat de carte d'accès

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

321-2019 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

322-2019 **Demande de monsieur Francis Michaud (Branchement au réseau d'aqueduc et d'égouts)**

Monsieur Francis Michaud fait une demande pour avoir les services d'aqueduc et d'égouts au 32 rue Bérubé pour une construction qu'il désire faire au printemps 2020.

Les membres du conseil informent monsieur Michaud (Présent dans la salle) que les travaux seront faits au printemps 2020.

323-2019 **Services Kam-Aide (Offre de partenariat - Chambre de congélation)**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la municipalité accepte de verser un montant de 500 \$ pour ce projet.

324-2019 **Travaux au réservoir d'eau potable**

Pour faire suite à une discussion entre les membres du conseil

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : les travaux au réservoir d'eau potable qui seront prioritaires pour 2020 sont :

- Installation de pompe pour les incendies
- Achat et installation d'une génératrice

325-2019 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 58.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.